



Conseil du statut
de la femme

Plan d'action
2004-2005

Québec 

Plan d'action 2004-2005

**Adopté par les membres
Le 5 décembre 2003**

**Approuvé par la ministre
Le 7 janvier 2004**

Le présent plan d'action a été adopté par les membres du
Conseil du statut de la femme
lors de l'assemblée du 5 décembre 2003

À cette date, le Conseil est composé des personnes suivantes :

Diane Lavallée, présidente
Chantal Maillé, vice-présidente
Michèle Taïna Audette
Lyse Brunet
Claire Deschênes
Ghyslaine Fleury
Christine Fréchette
Danielle Labrie
Micheline Simard
Carolyne Sharp
Denise Trudeau

Coordination et présentation : José Gauvreau
Soutien technique et révision : Christine Morin

ISBN : 2-550-42449-2

Mars 2004

PRÉSENTATION

Ce plan d'action constitue la quatrième et dernière étape de la mise en œuvre du *Plan stratégique quadriennal 2001-2005*. Il concrétise les orientations, les objectifs et les stratégies d'action retenus par le Conseil du statut de la femme pour l'exercice 2004-2005 et il intègre les actions les plus significatives en matière de recherche, d'avis, d'information et de sensibilisation que le Conseil compte réaliser au cours de cette période.

La présentation de ce plan reprend le modèle de la version révisée utilisée pour le plan d'action 2003-2004 qui permet de mieux circonscrire l'action du Conseil en fonction de ses deux grands mandats : conseiller le gouvernement et les instances locales et régionales; produire des documents d'information et réaliser des activités de communication.

Il est important de préciser que ce document ne constitue pas le recueil exhaustif des plans de travail des différentes directions du Conseil, auxquels peuvent notamment s'ajouter des actions liées à l'agenda gouvernemental et législatif non connues au moment de l'élaboration du présent plan d'action ou découlant de sujets d'actualité sur lesquels le Conseil est appelé à réagir.

Comme par les années passées, le Comité de direction du Conseil suivra régulièrement la réalisation de ce plan et le mettra à jour au besoin.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2001-2005

Démographie et rapports sociaux

Orientation 1 : Examiner les impacts des changements démographiques sur les conditions de vie des femmes.

Objectif 1.1 : Influencer le gouvernement pour qu'il prenne en compte les conditions de vie des femmes dans les lois, politiques, programmes et plans d'action afin d'éclairer sa prise de décision et le choix de ses actions.

Objectif 1.2 : Documenter et faire connaître les diverses réalités des femmes.

Travail – formation – économie

Orientation 2 : Favoriser l'amélioration de la situation économique des femmes.

Objectif 2.1 : Influencer le contenu des projets gouvernementaux à caractère économique.

Objectif 2.2 : Informer les femmes pour les aider à mieux faire face aux changements du marché du travail.

Santé – bien-être – environnement

Orientation 3 : Participer à l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes.

Objectif 3.1 : Influencer les projets gouvernementaux ayant un impact sur la santé et le bien-être des femmes.

Objectif 3.2 : Informer la population et le gouvernement sur les enjeux en matière de santé et de bien-être des femmes.

Politique et engagement social

Orientation 4 : Favoriser la place des femmes dans les lieux de pouvoir et leur participation citoyenne.

Objectif 4.1 : Influencer pour une meilleure prise en compte des besoins des femmes dans le développement local, régional et national et dans la participation citoyenne.

Objectif 4.2 : Alimenter la réflexion des instances locales, régionales et nationales.

Objectif 4.3 : Favoriser les échanges d'expertise sur le plan international, national, local et régional.

**TABLEAU SYNTHÈSE – PLANIFICATION STRATÉGIQUE
CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME
2001-2005**

Mission	Donner des avis sur les questions concernant les droits et le statut des femmes, dégager les inégalités et les enjeux auxquels elles font face, par le biais d'avis, de recommandations, et sensibiliser la population et les partenaires sociaux afin de faire évoluer les mentalités et progresser les conditions de vie des femmes			
	Démographie et rapports sociaux	Travail – formation – économie	Santé – bien-être – environnement	Politique et engagement social
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changements démographiques; ▪ Transformation de la société québécoise; ▪ Nouveaux modes familiaux; ▪ Vieillesse de la population; ▪ Appauvrissement des régions; ▪ Exclusion de certaines personnes; ▪ Diversité croissante de la société civile. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mondialisation des échanges; ▪ Nouvelles technologies de l'information; ▪ Écarts entre riches et démunis; ▪ Révision du rôle et des politiques de l'État; ▪ Maintien des équilibres budgétaires; ▪ Montée du travail atypique; ▪ Conciliation travail-famille; ▪ Conciliation maternité-études; ▪ Emplois non traditionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désengagement de l'État; ▪ Impacts sur les femmes des transformations dans le système de santé; ▪ Violence; ▪ Détresse psychologique chez les jeunes filles et les femmes et dégradations des habitudes de vie; ▪ Nouvelles technologies reproductives et pratiques environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mouvement de régionalisation; ▪ Sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir; ▪ Importance de la participation citoyenne des femmes et de la relève féminine; ▪ Internationalisation des solidarités.
Enjeux	S'assurer qu'à travers les changements démographiques, les acquis des femmes se maintiennent et que leurs conditions de vie s'améliorent.	Recherche d'une plus grande autonomie financière pour les femmes.	Permettre à toutes les femmes de bénéficier de conditions propices à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'accès des femmes au pouvoir dans un objectif et une meilleure prise en considération de leurs besoins et de leurs visions dans ces mêmes lieux. ▪ Comprendre le phénomène de la mondialisation et ses effets particuliers sur les femmes.
Orientations stratégiques	Examiner les impacts des changements démographiques sur les conditions de vie des femmes.	Favoriser l'amélioration de la situation économique des femmes.	Participer à l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes.	Favoriser la place des femmes dans les lieux de pouvoir et leur participation citoyenne.
Axes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et diffusion de connaissances; ▪ Information et sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et diffusion de connaissances; ▪ Information et sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et diffusion de connaissances; ▪ Information et sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et diffusion de connaissances; ▪ Information et sensibilisation.
Objectifs du CSF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Influencer le gouvernement pour qu'il prenne en compte les conditions de vie des femmes dans ses lois, politiques, programmes et plans d'action afin d'éclairer sa prise de décision et le choix de ses actions. ▪ Documenter et faire connaître les diverses réalités des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Influencer le contenu des projets gouvernementaux à caractère économique. ▪ Produire des documents d'information pour aider les femmes à mieux faire face aux changements du marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réagir aux projets gouvernementaux ayant un impact sur la santé et le bien-être des femmes. ▪ Informer la population et le gouvernement sur les enjeux en matière de santé et de bien-être. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Influencer pour une meilleure prise en compte des besoins des femmes dans le développement local, régional et national et dans la participation citoyenne. ▪ Alimenter la réflexion des instances locales, régionales et nationales. ▪ Favoriser des échanges d'expertise sur le plan international, national, régional et local.

Orientation stratégique 1 : Examiner les impacts des changements démographiques sur les conditions de vie des femmes

	Objectifs	Actions
Conseiller le gouvernement et les instances locales et régionales	<p>1.1 Influencer le gouvernement pour qu'il prenne en compte les conditions de vie des femmes dans les lois, politiques, programmes et plans d'action afin d'éclairer sa prise de décision et le choix de ses actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et commenter l'activité législative et gouvernementale.
Produire des documents d'information et réaliser des activités de communication	<p>1.2 Documenter et faire connaître les diverses réalités des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produire une recherche sur les stéréotypes. • Lancement et diffusion de l'étude sur les femmes immigrantes du Québec dans la collection <i>Des nouvelles d'elles</i>. • Lancement et diffusion de l'étude sur les femmes autochtones du Québec dans la collection <i>Des nouvelles d'elles</i>. • Faire connaître les outils statistiques développés et les analyses s'y rapportant.

Orientation stratégique 2 : Favoriser l'amélioration de la situation économique des femmes

	Objectifs	Actions
Conseiller le gouvernement et les instances locales et régionales	<p>2.1 Influencer le contenu des projets gouvernementaux à caractère économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une recherche de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur l'accès au logement. • Analyser et commenter l'activité législative et gouvernementale dans le domaine économique. • Analyser le budget du gouvernement du Québec et commenter son impact sur les femmes.

Orientation stratégique 3 : Participer à l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes

	Objectifs	Actions
Conseiller le gouvernement et les instances locales et régionales	<p>3.1 Influencer les projets gouvernementaux ayant un impact sur la santé et le bien-être des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner et commenter les différents aspects de la restructuration du système de santé par rapport aux modes de distribution et au panier des services. • Intervenir dans les divers débats entourant la santé et analyser leurs impacts sur les femmes. • Amorcer une réflexion sur la situation des femmes dans le sport et la pratique de l'activité physique.
Produire des documents d'information et réaliser des activités de communication	<p>3.2 Informer la population et le gouvernement sur les enjeux en matière de santé et de bien-être des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude sur la détresse psychologique des jeunes.

Orientation stratégique 4 : Favoriser la place des femmes dans les lieux de pouvoir et leur participation citoyenne

	Objectifs	Actions
Conseiller le gouvernement et les instances locales et régionales	4.1 Influencer pour une meilleure prise en compte des besoins des femmes dans le développement local, régional et national et dans la participation citoyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et commenter la réforme des institutions démocratiques. • Réviser les modes d'intervention et les stratégies en fonction des nouvelles structures régionales.
Produire des documents d'information et réaliser des activités de communication	4.2 Alimenter la réflexion des instances locales, régionales et nationales.	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un document de réflexion sur le développement local et régional en fonction des transformations des structures régionales.

	Objectifs	Actions
Partager notre expertise	4.3 Favoriser les échanges d'expertise :	
	Sur le plan international	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer aux recherches et avis des données comparatives avec les femmes des autres pays.
	Sur le plan national	<ul style="list-style-type: none"> • Participer, comme conférencière(s) ou experte(s), à divers colloques ou activités publiques d'importance sur des sujets d'intérêt pour les femmes.
	Sur le plan local et régional	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux des différentes instances régionales et locales, visant une plus grande prise en compte des préoccupations des femmes. • Participer aux activités visant à augmenter la présence des femmes dans les lieux décisionnels.

Autres actions d'information et de sensibilisation

	Objectifs	Actions
Partager notre expertise		<ul style="list-style-type: none"> • Produire six numéros de la <i>Gazette des femmes</i>, un magazine sur l'actualité. • Publier quatre numéros de l'<i>Info-CSF</i>, un bulletin à l'intention des clientèles nationales du CSF. • Publier quatre numéros de l'<i>Info-Région</i>. • Produire des outils d'information pour le 8 mars 2005. • Enrichir le site Internet.

Égalité entre les femmes et les hommes

Objectifs	Actions
Développer un concept de l'égalité entre les femmes et les hommes adapté au contexte québécois.	<ul style="list-style-type: none">• Rédiger un document de réflexion.• Réaliser des consultations auprès d'une diversité d'acteurs de la société.• Soutenir les travaux liés à la réflexion du comité externe nommé par la ministre.
Proposer les orientations de la future politique gouvernementale.	<ul style="list-style-type: none">• Soumettre un avis à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.• Tenir une commission parlementaire.